Esprit ZéroDéchet

Le magazine du **Syndicat Centre Hérault**

JUIN 2025



Le ZOOM SUR

Le VIVRE ENSEMBLE

Les REGARDS CROISÉS

Syndicat Centre Hérault

Esprit ZéroDéchet

Magazine d'information gratuit du Syndicat Centre Hérault
Route de Canet / 34800 Aspiran
N°8 – Juin 2025

Direction de la publication :
Olivier Bernardi

Responsable de la rédaction :
Thibaut Barral

Coordination :
Béatrice Pinteno

Conception graphique et rédaction :
Béatrice Pinteno,
Diana Pallas et Lise Sans

Crédits photos :
Syndicat Centre Hérault
et Freepik

Impression :
JF Impression
34075 Montpellier CEDEX 3
Tiré à 41 140 exemplaires
Dépôt légal juin 2025

Journal imprimé sur
du papier certifié PEFC.

Remerciements à :
Isabelle Silhol,
Morgan Plouzennec,
Sara Asselin et l'équipe de la Ressourcerie Coeur d'Hérault
Caroline Brenot



Préserver notre cadre de vie exceptionnel est un engagement que nous portons collectivement au sein du Syndicat Centre Hérault. Dans un contexte de transition écologique, notre cap est clair : réduire de moitié les déchets enfouis sur le site de Soumont et trier davantage pour mieux valoriser nos ressources.

Le nouveau service de collecte que nous déployons progressivement répond à cette double exigence : environnementale et économique. En adaptant la collecte aux caractéristiques locales, nous rendons le tri plus simple, plus accessible et plus efficace. Déjà 22 communes bénéficient d'équipements complets, avec des résultats concrets : les ordures ménagères diminuent, le tri progresse, 1 000 tonnes de déchets ont été détournées de l'enfouissement en un an.

Mais trier ne se limite pas à un geste technique : c'est aussi une question de respect. Celui de notre environnement, bien sûr, mais aussi celui des agents qui assurent ce service public. Les agents de déchèterie, premiers interlocuteurs des usagers, accomplissent un métier exigeant, à la fois technique et humain. Ils méritent notre considération et notre coopération.

La valorisation prend tout son sens lorsqu'elle devient concrète. Les déchets alimentaires triés et les végétaux déposés en déchèterie permettent de produire localement du compost et du bois de paillage, proposés à la vente. De même, les gravats sont transformés en tout-venant, disponible pour les habitants. Ces produits illustrent une économie circulaire locale et vertueuse, issus de nos déchets qui deviennent des ressources.

Notre territoire, riche de paysages et de sites naturels, mérite d'être respecté aussi dans nos usages. La campagne « Aucune trace, que des souvenirs », menée avec les Offices de tourisme, les Grands Sites et le Pays Cœur d'Hérault, nous invite à profiter de la nature sans la dégrader. Ce respect s'exprime aussi dans des gestes simples : ne pas abandonner de sacs au pied des colonnes de tri. Ces dépôts altèrent le cadre de vie et nuisent à la santé des agents de collecte.

Enfin, nous encourageons chacun à adopter des gestes anti-gaspillage, à travers des recettes faciles, des astuces zéro déchet partagées sur notre page Instagram, ou en donnant une seconde vie aux objets via la Ressourcerie Cœur d'Hérault. Chaque geste compte.

Ensemble, faisons le choix d'un territoire plus propre, plus responsable et plus durable.

Olivier Bernardi
Président du Syndicat Centre Hérault

SOMMAIRE







12 ·

5 LE SYNDICAT CENTRE HÉRAULT TRAITE VOS DÉCHETS

5-7 LE VIVRE ENSEMBLE

L'art de jardiner éco responsable !

Stop aux sacs abandonnés

Protégeons notre cadre de vie exceptionnel

Sortir, profiter et adopter des gestes simples pour respecter les espaces naturels

8-9 LES REGARDS CROISÉS

Nouveau service de collecte, un cap vers la réduction des déchets enfouis

11 LA QUESTION

Pourquoi trier les déchets alimentaires ?

12-13 LE ZOOM SUR

Que deviennent les déchets que je trie ?

15 LE FAIT MAISON

Pain perdu anti-gaspi

16 LA PAROLE À

Sara Asselin, directrice de la Ressourcerie Coeur d'Hérault

17 LES MÉTIERS DU SCH

Agent de déchèterie, un métier qui mérite le respect

18 L'AVENIR

Trier plus et enfouir moins

19 LE MÉMO TRI

Plus d'infos sur **syndicat-centre-herault.org**

LE SYNDICAT CENTRE HÉRAULT TRAITE VOS DÉCHETS...

Depuis 25 ans, les Communautés de communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac nous ont confié une partie de la collecte et le traitement de vos déchets.

QUI COLLECTE VOS DÉCHETS ?

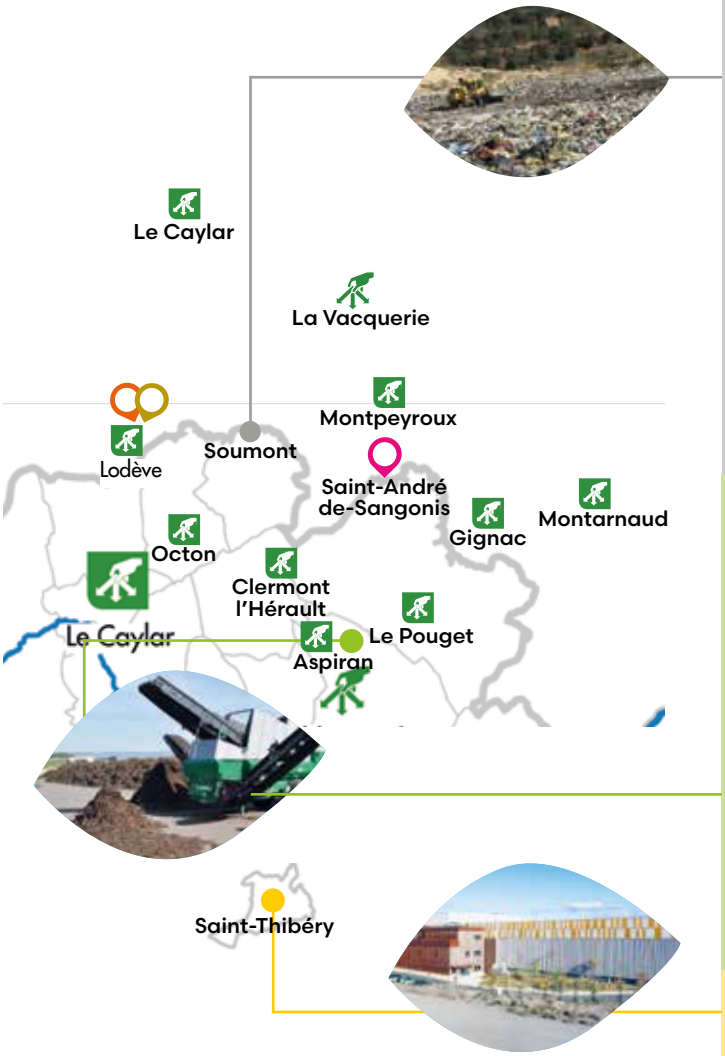
Les Communautés de communes collectent les bacs individuels en porte à porte (bacs verts, bacs jaunes et poubelles grises).

La Vallée de l'Hérault collecte également les colonnes à déchets alimentaires. Le Lodévois et Larzac collecte aussi les colonnes à déchets alimentaires et les colonnes à ordures ménagères.

Le Syndicat Centre Hérault collecte les points tri de proximité (colonnes des emballages et papiers, des emballages en verre ainsi que des ordures ménagères (sauf sur la Communauté de communes du Lodévois et Larzac). Il gère également les apports des 9 déchèteries et la déchèterie mobile de La Vacquerie.

QUI TRAITE VOS DÉCHETS ?

Le Syndicat Centre Hérault gère l'exploitation du site de stockage des ordures ménagères (ISDND de Soumont) et de la plateforme de compostage (Aspiran) où sont transformées des produits à partir de vos déchets alimentaires. Il transporte vos emballages et papiers au centre de tri Oekotri (Saint-Thibéry) dont il est actionnaire avec sept autres collectivités. Pour acheminer vos apports en déchèterie vers des usines de recyclage ou valorisation, il travaille en collaboration avec des éco-organisme et des entreprises.



Site de stockage (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) classé ISO 14001

- Ordures ménagères
- Déchets non recyclables

Capacité par an : 23 900 tonnes

Capacité totale : 463 800 m³

Plateforme de compostage classée ISO 14001 et 9001

- Déchets alimentaires
- Végétaux

En vente

- 2 composts utilisables en AB, label lisés ASQA
- bois de paillage
- terre criblée amendée...

Centre de tri Oekotri

- 500 000 habitants concernés
- 12 séparateurs (mécanique, optique et manuel) pour le tri : papier, plastique, métal, carton.
- 35 000 tonnes d'emballages et papiers triés par an.

DES ENJEUX IMPORTANTS

Nos objectifs, avec nos partenaires sont : valoriser, recycler et sensibiliser à la réduction des déchets pour préserver les ressources naturelles et maîtriser les coûts.

9 déchèteries

1 déchèterie mobile

Les ressourceries partenaires :

- Ressourcerie Coeur d'Hérault
- Le Recyclage Lodèvois de l'Abeille verte
- La Grande conserve, ressourcerie du bâtiment



OÙ ACHETER DU COMPOST ET DU BOIS DE PAILLAGE ?

Dîtes adieux aux produits chimiques !
Optez pour un jardinage plus sain et plus naturel.
Vos plantes vous diront merci !

CONSULTER NOTRE GUIDE DU COMPOSTAGE

L'ART DE JARDINER ÉCO RESPONSABLE !

3 idées incontournables !



DÉCHETS ALIMENTAIRES = FERTILISANTS NATURELS

Les coquilles d'œufs, le marc de café et les peaux de banane sont riches en minéraux et vitamines. Après les avoir réduit en miettes, enterrez-les aux pieds de vos plantes pour leur apporter vitalité et croissance. De plus, les rebords saillants des coquilles d'œufs éloignent les rampants.



COMPOST = ENRICHIR LA TERRE

Privilégiez le compost issu de la dégradation des déchets alimentaires, qu'il soit fait maison ou produit sur la plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault. Il permet un apport d'éléments fertilisants variés. Utilisez-le en mélange avec votre terre de plantation.



BOIS DE PAILLAGE = PROTÉGER LE SOL

Le bois de paillage est un broyage de végétaux, qui, étalé aux pieds de vos plantes, les protège de la chaleur et du gel. De plus, il maintient l'humidité, limite les mauvaises herbes, et apporte de la matière organique en continu.

STOP AUX SACS ABANDONNÉS !

De plus en plus de sacs-poubelles sont laissés au pied des colonnes de tri. Ce geste incivique est considéré comme un dépôt sauvage, passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Mais comment éviter ces comportements ?

Ces gestes sont simples, mais leur impact est considérable. En déposant vos sacs dans les colonnes à ordures ménagères, vous contribuez à un environnement plus propre et à de meilleures conditions de travail pour les agents. Attention, si vous voyez un sac au sol, cela ne signifie pas que la colonne est pleine.

Utilisation du badge : La trappe ne s'ouvre pas ? Il ne s'agit peut-être pas d'un dysfonctionnement. Pour l'ouvrir, il faut maintenir le badge appuyé plusieurs secondes. Ce geste active l'écran et déverrouille l'accès à la colonne.

Sac trop gros : Les colonnes sont conçues pour accueillir des sacs de 50 litres maximum. Au-delà, le sac peut bloquer le système et empêcher les autres usagers de déposer leurs déchets. Pensez à adapter la taille de vos sacs pour garantir le bon fonctionnement du service.





Colonne pleine ou bouchée ?
Contactez-nous : 04 67 88 18 46

Pourquoi ne pas déposer vos sacs au pied des colonnes ?
Chaque agent collecte environ 200 colonnes par semaine. Ramasser les sacs laissés aux pieds des colonnes n'est pas anodin : cela les expose à des gestes répétitifs et pénibles, pouvant entraîner des troubles musculo-squelettiques, des lombalgies ou d'autres pathologies professionnelles. Cela les confronte aussi à un manque de salubrité. Respecter les consignes, c'est aussi prendre soin de leur santé.



PROTÉGEONS NOTRE CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL

Notre territoire est doté de paysages et d'une biodiversité exceptionnelle, entre rivières et paysages à couper le souffle, il est un lieu attractif où il fait bon vivre et où se déroulent de nombreux événements tout au long de l'année.

Afin de sensibiliser aussi bien les habitants que les touristes à la préservation de nos paysages et de notre cadre de vie, le Pays Cœur d'Hérault, le Syndicat Mixte du Grand Site Salagou Cirque de Mourèze, le Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault qui gère le Grand Site Gorges de l'Hérault, les trois offices de tourisme intercommunaux et le Syndicat Centre Hérault se sont unis pour lancer une campagne de communication : « Aucune trace que des souvenirs ! ».

Ce slogan rappelle un principe simple mais essentiel : chaque passage en pleine nature ne doit laisser aucune empreinte négative.



SORTIR ET ADOPTER DES GESTES SIMPLES POUR RESPECTER LES ESPACES NATURELS

Le territoire Centre Hérault est un écrin de nature à préserver, riche de trois sites emblématiques. Festivals, évènements sportifs, randonnées, pique-niques et rencontres en plein air rythment la vie locale. Mais pour que cette dynamique ne se fasse pas au détriment de l'environnement, adopter un comportement écoresponsable est essentiel.

Gérer ses déchets avec responsabilité et respecter les espaces naturels

Il est interdit d'abandonner ses déchets derrière soi ! Laisser ses déchets en pleine nature nuit gravement aux écosystèmes et à la faune locale. Une règle d'or : ce que l'on apporte, on le remporte ! Pensez à emporter un sac pour vos éventuels détritus. Si des équipements de tri sont à votre disposition, il est impératif de les utiliser en respectant les consignes pour bien trier vos déchets. Lors des festivals et rassemblements, de plus en plus de points tri sont installés pour faciliter le tri des déchets. Adopter ces gestes simples permet de préserver la propreté des sites et de favoriser le recyclage.

Privilégiez une vaisselle durable et réutilisable

En pique-nique ou lors d'un festival, l'usage et l'abandon de vaisselle jetable et d'emballages est un fléau pour la nature. La meilleure solution peut être d'apporter votre propre vaisselle, ce qui est encouragé par de nombreux évènements. Vous pouvez également vous tourner vers des alternatives durables comme la vaisselle en inox, en bambou ou en plastique réutilisable. Pensez aussi aux gourdes plutôt qu'aux bouteilles en plastique jetables. Les organisateurs d'évènements ont eux-mêmes la possibilité d'emprunter de la vaisselle réutilisable auprès du Syndicat Centre Hérault.



Un territoire attractif et dynamique, à préserver ensemble

Avec une programmation riche en festivals et événements sportifs et culturels, notre territoire attire chaque année de nombreux visiteurs. Cette vitalité doit s'accompagner d'une prise de conscience collective pour concilier attractivité, animation locale et respect de l'environnement. Associations locales, collectivités et citoyens se mobilisent déjà pour rendre ces événements plus responsables : tri des déchets, réduction de l'empreinte carbone, circuits courts pour la restauration… À chacun de jouer son rôle pour que notre patrimoine commun reste un havre de nature et de convivialité.

NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE : UN CAP VERS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ENFOUIS

Depuis fin 2023, un nouveau service de collecte des déchets, adapté aux réalités locales, est progressivement mis en place pour réduire de moitié les déchets enfouis. Retour sur les enjeux, les résultats et les perspectives.

Pourquoi avoir engagé ces changements ?

Isabelle Silhol (IS) : Nous faisons face à une double urgence, à la fois environnementale et économique. Aujourd'hui, 70 % des déchets que nous jetons dans la poubelle grise pourraient en réalité être compostés, recyclés ou valorisés. Pourtant, ils finissent encore à l'enfouissement. Par ailleurs, le coût du traitement ne cesse d'augmenter, notamment en raison de la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) appliquée à chaque tonne enfouie sur le site de stockage. Il est donc impératif d'agir pour répondre aux enjeux de la transition écologique, tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Morgan Plouzennec : Ces changements nous permettent d'adapter la collecte à la typologie des logements et aux contraintes techniques du terrain. Il est important de garantir un bon accès aux camions de collecte dans les rues étroites et centre-bourgs. Les points tri de proximité s'avérent plus pertinents dans les écarts, où les habitations sont dispersées et les trajets longs pour peu de bacs collectés. Que ce soit avec des bacs individuels ou des équipements partagés, l'objectif reste de proposer un service de tri adapté, tout en maîtrisant les coûts.

Quels sont les résultats observés ?

MP : A l'échelle du territoire du Syndicat Centre Hérault, on obtient une hausse de 18% des emballages et papiers collectés en 2024 et une réduction de 1 000 tonnes de déchets enfouis sur le site de stockage à Soumont. Les déchets triés ont pu être recyclés plutôt que d'être enfouis. Dans les communes concernées, il a permis de réduire de moitié les ordures ménagères collectées par rapport aux autres communes. Ces résultats sont très encourageants !

IS : Nous avons également un bon retour sur la mise en place de colonnes de tri pour les déchets alimentaires qui sont bien utilisées. Ce succès repose sur l'implication des habitants. Lorsqu'on met les bons équipements de tri à disposition et qu'on explique bien les changements, les usagers améliorent leur pratique de tri.

Comment s'organise la collecte et qui est concerné ?

MP : Selon leur zone d'habitation, les habitants ont reçu soit un bac jaune pour les emballages et papiers, soit un badge d'accès à un point tri de proximité. Le bac jaune est collecté une semaine sur deux, en alternance avec la poubelle grise, tandis que le bac vert reste collecté chaque semaine. Nous avons veillé à maintenir un service de proximité, notamment en centre-bourg, où les rues sont souvent étroites. Le retrait des bacs individuels évite leur stockage et améliore aussi le cadre de vie : moins d'encombrement sur les trottoirs et moins de nuisances dans les centre anciens.

IS : Au premier semestre 2025, 13 nouvelles communes bénéficient du nouveau service de collecte : Brignac, Lacoste, Lieuran Cabrières, Cabrières, Nébian et Péret dans le Clermontais ; Aniane, Gignac et Saint-André-de-Sangonis dans la Vallée de l'Hérault ; Lodève, Soubès, Saint-Jean-de-la Blaquière et Le Bosc sur le Lodévois et Larzac. Au total, à ce jour, 22 communes sont équipées en bacs jaunes et points tri de proximité avec tous les flux, soit près de la moitié des habitants du territoire.

Et pour la suite ?

IS : Le déploiement se poursuit progressivement sur les 77 communes du territoire. Clermont l'Hérault sera concernée d'ici fin 2025 et les autres communes à partir de 2026. L'objectif de diviser par deux la quantité de déchets enfouis est ambitieux, mais atteignable grâce à la mobilisation de tous les habitants.

MP : La réussite du projet repose sur la collaboration entre les équipes des Communautés de communes, des communes et du Syndicat Centre Hérault. C'est ensemble, dans une logique de concertation et d'adaptation locale, que nous construisons ce service. Nous continuerons à accompagner les habitants, à évaluer les résultats et à ajuster si nécessaire. Ce projet exige un engagement collectif pour réussir pleinement.



▲ Isabelle Silhol, Maire de Péret,
4ème Vice-présidente de la Communauté de Communes du Clermontais, en charge de l'Environnement, de la Biodiversité et du Développement durable, et élue du Syndicat Centre Hérault

« Aujourd'hui, 70 % des déchets que nous jetons dans la poubelle grise pourraient en réalité être compostés, recyclés ou valorisés. »

« Ce projet exige un engagement collectif pour réussir pleinement »

Morgan Plouzennec, Responsable Gestion et Prévention des Déchets, au Pôle transition écologique de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac

▼



Alerte tri !

EMBALLAGES ET PAPIERS : trop d'erreurs de tri !

Le Syndicat Centre Hérault constate un taux préoccupant de déchets mal triées dans les colonnes à papiers et emballages, entraînant des conséquences significatives : 25 % de refus en moyenne, et jusqu'à 40 % dans certaines zones. En 2024, sur 4 500 tonnes collectées, 1 100 tonnes ont été refusées au tri, faute de conformité !

Ces erreurs de tri (vêtements, plastiques non recyclables, petits appareils, déchets alimentaires…) coûtent cher : ne peuvent pas être valorisées ou recyclées. Ces matières mal triées nécessitent un nouveau transport et finissent enfouies avec les ordures ménagères sur le site de stockage à Soumont.

Pourtant, avec quelques bons réflexes, chacun peut faire la différence. Même si le centre de tri Oekotri est à la pointe de la technologie, il dépend de la qualité du tri des habitants.

Pour bien trier : vérifiez les consignes sur les colonnes, consultez le Mémo tri (page 20), le guide du tri ou notre site internet : www.syndicat-centre-herault.org

Un bon tri = plus de recyclage, moins de gaspillage, et un service public plus efficace. Merci pour votre vigilance !

NE STOCKEZ PLUS VOS PNEUS USÉS !

DÉPOSEZ-LES **GRATUITEMENT** CHEZ UN GARAGISTE



jusqu'à 8 pneus par an*

* SANS FRAIS, SANS OBLIGATION D'ACHAT ET SANS JUSTIFICATIF

Le principe du « 1 pour 0 » fonctionne pour tous types de pneus (voitures, poids lourds, motos, engins de travaux publics, tracteurs…).

Exception : les pneus qui équipent les équipements électriques et électroniques, les jouets, les articles de sport et de loisirs ainsi que les articles de bricolage et de jardin.

Syndicat Centre Hérault



Mettez-les dans un sac « OK Compost Home », surtout pas dans un sac en plastique !

POURQUOI TRIER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

Une fois triés, vos déchets alimentaires représentent une véritable ressource et une économie pour tous. Ne les jetez surtout pas dans la poubelle grise ou dans la colonne à ordures ménagères !

Vos déchets alimentaires comme les épluchures, les fruits et légumes abîmés, les restes de repas, les coquilles d'oeufs, les peaux d'agrumes, etc., sont une ressource précieuse pour la terre. Ce sont des déchets biodégradables qui ont la particularité de se décomposer rapidement par l'action des micro-organismes. Le compost obtenu est un produit fertilisant pour vos sols. Sur le territoire du Centre Hérault, le tri des déchets alimentaires est en place depuis plus de 20 ans. Selon leur lieu d'habitation, les habitants disposent d'un bac vert ou d'une colonne à déchets alimentaires en point tri de proximité. S'ils ont un jardin, ils peuvent aussi faire le choix d'un composteur individuel. Certaines communes sont équipées d'aires de compostage partagé (voir la carte interactive sur notre site). Ainsi, en les triant, plutôt qu'en les jettant avec les ordures ménagères, vous permettez qu'ils soient transformés en compost (découvrez comment en page 12). Trier nos déchets alimentaires permet aussi de diminuer les déchets enfouis (mode de traitement le plus onéreux) et de maîtriser les coûts. Les déchets enfouis sont lourdement taxés par l'État (Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui augmente chaque année). Sur 20 000 tonnes de déchets enfouis chaque année sur notre site de stockage à Soumont, encore 2 400 tonnes sont des déchets alimentaires qui sont enfouis alors qu'ils auraient pu être compostés et enrichir les sols du territoire ! Chaque geste compte pour réduire ce gaspillage de ressources !

« Trier nos déchets alimentaires permet aussi de diminuer les déchets enfouis... »

FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi ne pas mettre les déchets alimentaires dans la poubelle grise puisqu'ils se dégradent naturellement ?

Le contenu de la poubelle grise est enfoui sur le site de stockage des ordures ménagères. Si on dépose les déchets alimentaires, ils ne vont pas se composter mais engendrer des biogaz et des lixiviats (jus de déchets) qu'il faut traiter et c'est onéreux.

Peut-on déposer les végétaux dans le bac vert ?

Non car même si les végétaux, comme les déchets alimentaires, sont transportés sur la plateforme de compostage, ils ne subissent pas la même opération. Les végétaux, et particulièrement les branches, doivent être broyés pour se composter, à l'inverse des déchets alimentaires.

Pourquoi ne pas utiliser de sacs en plastique pour les envelopper ?

Car ils ne se décomposent pas comme les végétaux ou les aliments. Ils mettent 450 ans à se dégrader ! Ils compliquent donc le processus de compostage et le polluent. Vous devez utiliser un sac compostable avec la norme « OK Compost Home » inscrite dessus, un sac en papier kraft ou du papier journal.

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS QUE JE TRIE ?

Avec l'objectif de réduire de moitié la quantité de déchets enfouis d'ici cinq ans, le nouveau service de collecte a été mis en place pour améliorer les performances de tri. Les déchets collectés sont ensuite acheminés vers des sites spécialisés dans leur traitement ou valorisation, leur offrant ainsi une nouvelle vie tout en préservant les ressources naturelles.



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous les déposez dans dans du papier journal ou dans un sac kraft ou « ok compost »

Bac vert, colonne à déchets alimentaires, composteur... Trier nos déchets alimentaires permet de diminuer le volume du contenu de nos poubelles grises qui part à l'enfouissement, mode de traitement le plus onéreux : les déchets enfouis sont lourdement taxés par l'Etat (Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui augmente chaque année).

Nous les transformons en compost

Transportés sur la plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault à Aspiran, vos déchets alimentaires sont transformés en compost utilisable en Agriculture Biologique, contrôlé et répondant à de fortes exigences qualitatives (ISO 14001, ISO 9001, ASQA...). Chaque année, en moyenne, 8 000 tonnes de déchets sont compostés sur la plateforme de compostage, méthode de traitement bien plus économique que l'enfouissement, qui permet aux déchets alimentaires de retourner au sol sous forme de compost.

EMBALLAGES EN VERRE

Vous les déposez dans un point tri de proximité

Dans les point tri de proximité on dépose tous les emballages en verre, comme des bouteilles, pots, et flacons pour qu'ils soient recyclés. En plus d'économiser de l'eau, le recyclage permet d'utiliser des débris de verre à la place des matières premières (sable de silice, calcaire et carbonate de soude) qui, ainsi ne seront pas prélevées dans la nature.

Nous les transportons vers une usine de recyclage

Plus de 3 000 tonnes de verre sont collectées chaque année et transportées à O-I France à Béziers. Depuis 1998, une partie des bénéfices de la collecte du verre est versée à la Ligue contre le Cancer.

Seuls les emballages en verre peuvent être jetés dans les colonnes de tri dédiées au verre. La vaisselle en verre ne doit pas être déposée car il s'agit de céramique transparente. Les vitres, ampoules, pare-brise, écrans de télévision, etc. contiennent des produits dangereux et doivent subir une décontamination pour pouvoir être recyclés.





TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

Vous les déposez en vrac, vidés et non emboîtés

En plus des papiers, tous les emballages sans exception se trient : qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton. Tous sont à jeter dans le bac jaune ou dans la colonne dédiée, dans lesquels il ne faut surtout pas mettre d'objets même s'ils sont en plastique.



Voir page 8 pour découvrir des erreurs de tri et leurs conséquences.

Nous les transportons au centre de tri Oekotri

Ici vos emballages et papiers sont séparés par matière puis transportés vers les différentes filières de recyclage pour servir à la fabrication de nouveaux produits ou à la valorisation énergetique. Cela leur donne une nouvelle vie et évite d'extraire de nouvelles matières premières.

TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

Vous les déposez dans les points de collecte ou dans le local dédié en déchèterie

Vêtements, linge de maison, chutes de tissus... même tachés ou abîmés, ils auront une nouvelle vie !



Nous les orientons vers des centres de tri

60% des textiles triés peuvent être réutilisés en l'état et seront revendus dans des friperies ou des boutiques solidaires. Les 40% restants sont des vêtements ou chaussures non réutilisables car trop usés ou abimés. Ils sont donc revalorisés autrement : 32.5% sont recyclés en isolants pour le bâtiment, découpés en chiffons d'essuyage ou encore transformés en nouvelles fibres textiles. 8.3% sont transformés en énergie et seule une infime part (0.15%) est incinérée sans valorisation.

ORDURES MÉNAGÈRES

Vous déposez le peu qui reste après le tri

Dans le bac gris on jette que les déchets ni compostables, ni recyclables, ni valorisables. Cependant chaque habitant jette en moyenne près de 190 kg de déchets par an dans la poubelle grise, soit presqu'une tonne pour une famille de cinq personnes !

Nous les enfouissons

Vos ordures ménagères sont transportées sur l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) située à Soumont. Ce site, certifié ISO 14001, est géré de manière exemplaire pour protéger l'environnement. Plus de 20 000 tonnes de déchets sont enfouis chaque année.



70% de ces déchets jetés dans la poubelle grise n'ont rien à y faire car ils sont compostables, recyclables ou valorisables ; ils ont de la valeur.

Pour réduire l'épuisement des ressources naturelles, l'état taxe de plus en plus lourdement les déchets que nous enfouissons (il s'agit du mode de traitement le plus cher !) en nous incitant ainsi à mieux trier et à consommer autrement.



ESPRIT ZÉRO DÉCHET

Le compte Instagram
du Syndicat Centre Hérault

> Vide-greniers
> DIY créatifs
> Jardinage malin
> Ateliers engagés
> Activités fun pour les enfants
> Recettes anti-gaspi



Abonne-toi
et passe à l'action avec nous !
instagram.com/esprit.zero.dechet/

Syndicat Centre Hérault



PAIN PERDU ANTI-GASPI

...ou comment transformer un croûton en véritable chef-d'œuvre culinaire, aussi dans sa version salée !

Même si le pain fait partie des aliments les plus consommés quotidiennement en France, il est aussi un des plus gaspillés. Un Français jette en moyenne 2,25kg de pain par an, soit l'équivalent de 9 baguettes par personne : un total de 150 000 tonnes de pain jetées en France chaque année ! Il représente, à lui seul, 13% du gaspillage alimentaire. Pourtant, le pain rassis est facilement réutilisable dans des nombreuses (et délicieuses) recettes !

Ingrédients de base

1 baguette rassie
2 oeufs
50 cl de lait (2 verres)
Un peu de beurre

Préparation

- Mélanger le lait et les oeufs
- Placer les tranches de pain dans un plat creux et verser le mélange liquide par dessus.
- Laisser le pain s'imbiber pendant quelques minutes, le retourner plusieurs fois.



VESION SALÉE

On ajoute :

Sel et poivre
Thym
60 gr de parmesan râpé

- Dans une autre assiette mettre le parmesan mélangé au thym
- Sortir les tranches de pain du mélange liquide et les passer dans le parmesan
- Dans une poêle, faire fondre le beurre et déposer les tranches de pain.
- Lorsqu'elles commencent à dorer, saupoudrer du restant de parmesan et bien faire colorer chaque face pendant quelques minutes.

VESION SUCRÉE

On ajoute :

40 gr de sucre
1 sachet de sucre vanillé

- Dans une autre assiette mettre le sucre
- Sortir les tranches de pain du mélange liquide et les passer dans le sucre
- Dans une poêle, faire fondre le beurre et déposer les tranches de pain.
- Bien faire dorer chaque face pendant quelques minutes.

LA PAROLE À



L'équipe de la Ressourcerie Cœur d'Hérault vous accueille les mardis de 12h30 à 17h, et les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 17h.

Sara Asselin

directrice de la Ressourcerie Cœur d'Hérault

Boutique solidaire emblématique où l'insertion et la réduction des déchets avancent ensemble.

« C'est dans l'atelier de la Ressourcerie Cœur d'Hérault, située à Saint-André-de-Sangonis, que les employés en parcours d'insertion bichonnent et réparent, si nécessaire, les objets collectés dans les locaux de réemploi des déchèteries. Rien qu'en 2024, 56 tonnes d'objets ont ainsi été réemployées au lieu d'être enfouies. Une fois remis en état, ces objets retrouvent une nouvelle vie dans la boutique de la ressourcerie, un espace de vente accueillant et soigné, où l'on trouve une large sélection d'articles de seconde main à petits prix : mobilier, vaisselle, décoration, textile, livres, jouets… De quoi satisfaire tous les goûts et tous les budgets, tout en adoptant une consommation plus responsable.

Au-delà de son rôle dans le réemploi, la ressourcerie développe également d'autres services solidaires et innovants. En 2024, elle a employé 52 salariés en insertion et propose une repasserie ainsi qu'une conciergerie solidaire. En partenariat avec le Syndicat Centre Hérault, elle met aussi à disposition des kits de couches lavables et un service de prêt de vaisselle réutilisable pour les événements, contribuant ainsi à la réduction des déchets.

Créée en 2013 à l'initiative conjointe du Syndicat Centre Hérault et de l'association GAMMES, la ressourcerie s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et de solidarité. La convention qui lie ces deux partenaires a été renouvelée cette année afin de poursuivre et renforcer leur engagement commun en faveur du réemploi et de l'insertion. Plus qu'une simple boutique solidaire, la ressourcerie incarne un véritable engagement pour la réduction des déchets et l'accompagnement vers l'emploi sur notre territoire. »





Caroline Brenot,
agente de la déchèterie du Pouget

« AGENT DE DÉCHÈTERIE : UN MÉTIER QUI MÉRITE LE RESPECT. »

Contact, responsabilité et vigilance, le rôle d'agent de déchèterie est bien plus que technique. Caroline partage son quotidien entre accompagnement des usagers, respect des consignes de tri et gestion d'un site en constante évolution.

Quel est le rôle d'un agent de déchèterie ?

CB : L'agent de déchèterie est avant tout un expert du tri des déchets qui agit pour l'environnement. Il accueille, informe, oriente et accompagne les usagers. Avec l'arrivée progressive de nouvelles filières de tri, comme celles pour les jouets, les articles de bricolage et de jardinage, les objets et matériaux de la maison ou encore les menuiseries vitrées, nous nous formons régulièrement. Nous nous tenons de maîtriser toutes les consignes afin de pouvoir expliquer où déposer chaque déchet, pour qu'il soit recyclé ou valorisé correctement. Nous veillons à faire respecter les bons gestes de tri pour qu'il n'y ait aucune erreur. L'enjeu est important car nous évitons ainsi que les déchets lourds et volumineux ne soient enfouis sur le site de stockage à Soumont. Or enfouir est le mode de traitement le plus cher, de plus en plus taxé par l'Etat. L'objectif ambitieux du territoire est de diviser par deux les déchets enfouis en 5 ans.

Pourquoi le lien avec les usagers est essentiel ?

CB : Nous accompagnons l'usager et faisons en sorte que son expérience en déchèterie soit positive pour qu'il continue à trier ses déchets occasionnels. On voit beaucoup de personnes qui veulent bien faire, mais ne savent pas toujours comment trier. C'est là qu'on intervient. On leur indique où ils doivent déposer leur déchet. Si besoin on leur explique quelle va être la nouvelle vie de leurs déchets. On apporte une attention particulière aux nouveaux arrivants qui ne connaissent pas le fonctionnement de la déchèterie.

Quelles sont les réalités du quotidien ?

CB : Nous accueillons 150 visiteurs par jour, il faut avoir une attention à 360°. J'essaie toujours de rendre l'expérience usager la plus agréable possible mais avec quelques visiteurs c'est irréalisable car ils nous dévalorisent. Il faut savoir que certains ont des comportements irrespectueux avec régulièrement des violences verbales ou physiques. Hélàs, ils considèrent encore que nous devons vider et trier leurs déchets à leur place, ce qui déclenche des réactions parfois démesurées.

« Il y a des règles d'organisation pour assurer la valorisation des déchets et la sécurité des sites. »

Comment encourager le respect ?

CB : Nous demandons simplement que les visiteurs soient courtois et à l'écoute des consignes. Nous sommes disponibles pour répondre à tous leurs questionnements et pour les guider. Nous les invitons à s'organiser avec leurs proches, avant de se rendre en déchèterie, lorsqu'ils ont un chargement important. En déchèterie il y a des règles d'organisation pour assurer la valorisation des déchets et la sécurité sur les sites. Nous les respectons et devons les faire respecter.



Actuellement, vous payez la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui est calculée sur la valeur locative du logement que vous occupez.

La taxe incitative repose sur le principe du « pollueur-payeur » : plus on produit de déchets, plus on paie.

En triant davantage, on limite le volume de ses ordures ménagères.

TRIER PLUS ET ENFOUIR MOINS

Face au coût élevé de l'enfouissement des déchets et à l'urgence d'améliorer le tri, le Syndicat Centre Hérault multiplie les initiatives. Entre équipements de tri, optimisation du transport des emballages et papiers, et réflexion sur une redevance incitative, l'objectif est clair : réduire l'impact environnemental tout en maîtrisant les coûts.

Les déchets que vous mettez dans la poubelle grise, ou dans la colonne de tri destinée aux ordures ménagères, sont enfouis sur le site de stockage à Soumont. L'enfouissement est le mode de traitement le plus cher. La solution est de trier pour permettre le recyclage ou le compostage de matières qui ont de la valeur et constituent une ressource. Pour cela, les habitants disposent de tous les équipements de tri, que cela soit en bacs ou en points tri de proximité. Notre territoire est équipé de structures publiques pour gérer les déchets localement : la plateforme de compostage à Aspiran, les neuf déchèteries, le site de stockage à Soumont et le centre de tri à Saint-Thibéry. D'autres territoires exportent leurs déchets, ce qui coûte plus cher aux contribuables. Dans cette logique d'optimisation des coûts et de gestion locale des déchets, le Syndicat Centre Hérault a mis en place un dispositif visant à optimiser le transport des emballages et papiers vers le Centre de tri Oekotri situé à Saint-Thibéry, dans le Sud du département de l'Hérault. Le territoire du Syndicat Centre Hérault représente 77 communes étendues sur 1 100 km^2, soit 20 % de la superficie du département de l'Hérault. En mars 2025, une plateforme de transit provisoire a été mise en service à Soumont en attendant une solution plus pérenne. Son exploitation a été confié à la société privée VMITP, qui assure la gestion de la plateforme de transit et la coordination du transport vers le centre de tri. Ce dispositif, qui permet d'optimiser la logistique et réduire l'empreinte carbone du transport, concerne les communes les plus éloignées du centre de tri. Les emballages et papiers collectés sont centralisés sur la plateforme, puis acheminés par un camion à grande capacité jusqu'au centre de tri Oekotri.

« Notre territoire est équipé ... pour traiter les déchets localement et en régie »

Au-delà de ces mesures logistiques, une réflexion plus globale est menée pour inciter les habitants à réduire leur production de déchets. Dans un souci de responsabilisation et d'amélioration du tri, le Syndicat Centre Hérault et les trois Communautés de communes étudient actuellement l'opportunité et la faisabilité de mettre en place une redevance incitative (voir encadré). A l'échelle nationale, les collectivités l'ayant adopté ont enregistré une baisse significative de leurs déchets résiduels dès la première année accompagnée d'une amélioration notable du tri. Sur notre territoire, les marges de progrès sont importantes sachant que 70 % des déchets jetés dans la poubelle grise sont encore recyclables ou compostables et que toutes les solutions de tri existent.

MÉMO TRI

TRIONS ENCORE PLUS
Maintenant et pour de bon !

Dépôts au sol interdits
Possibles d'une amende

DÉCHETS ALIMENTAIRES



100% COMPOSTÉS

Épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas (viande, os, poissons, arrêtes, croûtes de fromage, pain etc.), café (dosette et filtre), thé, coquilles d'oeufs, essuie-tout, fleurs fanées, cendres.

✗ pas dans un sac en plastique

✓ dans un sac "OK Compost" un sac kraft ou du papier journal


bac vert


colonne

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



SE TRIENT À 100%

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN CARTON

EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME PETITS

PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, cahiers, bloc notes, impressions, courriers, enveloppes, livres.

✓ C'est un emballage, il se trie !

✓ en vrac, non emboîtés, bien vidés, avec bouchons pas besoin de les laver


bac jaune


colonne

EMBALLAGES EN VERRE



100% RECYCLABLES



Bouteilles, flacons, bocaux et pots

✓ bien vidés sans bouchon ni couvercle


colonne

ORDURES MÉNAGÈRES



100% ENFOUIS, NON VALORISÉS, DE PLUS EN PLUS TAXÉS

LE PEU QUI RESTE APRÈS LE TRI

Litière, couches, mégots, vaisselle et verres cassés, coquillages, petits objets en plastique...

✓ dans un sac fermé de 50 litres max.


poubelle grise


colonne

DÉCHETS OCCASIONNELS



+ DE 20 FILIÈRES DE VALORISATION

Cartons, textiles et chaussures, déchets chimiques, appareils électriques, mobilier usagé, articles de sports, végétaux...

9 déchèteries
2 ressourceries
1 plateforme de matériaux d'occasion

* Des points de collecte pour déposer vos textiles, linge et chaussures sont également disponibles dans votre commune. Carte et infos sur refashion.fr/citoyen

CONTACTS

Collecte des bacs et de la colonne à déchets alimentaires

Communauté de communes du Clermontais
cc-salagou.fr - 04 67 96 16 27
service.collecte@cc-clermontais.fr

Communauté de communes Lodévois et Larzac
lodevoisetlarzac.fr - 04 11 95 01 40
service.dechets@lodevoisetlarzac.fr

Communauté de communes Vallée de l'Hérault
cc-vallee-herault.fr - 04 67 57 65 63
service.dechets@cc-vallee-herault.fr

Collecte des colonnes, déchèteries, conseils pour trier et réduire vos déchets

Syndicat Centre Hérault
syndicat-centre-herault.org - 04 67 88 18 46
contact@syndicat-centre-herault.org

Syndicat Centre Hérault

CITEO

Tout-venant 0/31,5 mm
issu de gravats recyclés
en vente à Aspiran!



Les gravats déposés
en déchèterie sont concassés
et transformés en tout-venant.
Ils sont précieux
pour nos communes.
Ils permettent de réaliser
des travaux de voirie.

VOIR TOUS LES PRODUITS
ET LEURS TARIFS

syndicat-centre-herault.org
/nos-produits-a-la-vente/

Comme la commune de Salasc, qui utilise le tout-venant du Syndicat Centre Hérault pour refaire ses chemins, vous pouvez vous aussi vous en procurer pour vos travaux.
Nos produits à la vente : terre de remblais, terre criblée, terre criblée amendée, bois de paillage, compost croissance et compost structurant.

OÙ EN ACHETER : Route de Canet à Aspiran
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

SERVICE COMMERCIAL : 04 30 49 13 59

Syndicat Centre Hérault